



LE MOT DU MAIRE

Nouvelle édition de ce journal d'informations municipales et nouvelle période estivale avec le retour de la canicule : au risque de me répéter, prenez toutes les précautions nécessaires, quelle que soit la météo, et veillez aux personnes vulnérables.

Ce journal est également le dernier de ce mandat! Et comme tous les ans, c'est l'occasion de vous présenter les réalisations de la commune, les évènements importants à venir, les prochains travaux... bref cette communication est essentielle pour vous tenir informés et vous associer à la vie de la commune.

Comme je vous l'annonçais l'an pas-

sé, l'extension de l'école maternelle a eu lieu et sera en service dès la rentrée. Avec l'ouverture d'une classe en maternelle, quelques modifications dans l'organisation périscolaire ont été mises en place afin d'assurer une prise en charge adaptée aux effectifs.

Après le chantier important (et ses aléas!) de la RD31, l'aménagement du centre bourg se poursuit avec la réfection de la rue Grange Baudet : ces travaux vont durer plusieurs mois et je vous remercie, par avance, de votre patience!

Vous pourrez constater, une nouvelle fois, à la lecture des articles de ce journal, que notre commune est dynamique, pleine de projets et toujours à votre écoute.

Je remercie bien évidemment tous les élus, employés et associations pour leur travail et leur engagement,



le Conseil Départemental et l'Etat pour l'aide aux investissements et je vous souhaite un excellent été 2019 ainsi qu'une bonne rentrée.

Jocelyne Cochin

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : RUE GRANGE BAUDET



Inscrits au budget primitif 2019 pour un montant de 425 000 €, les travaux de réfection et d'aménagement de cette rue devraient débuter très prochainement. Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de différents partenaires.

Les enjeux de ce projet sont multiples : enfouissement des réseaux, gestion des eaux pluviales et usées, réfection de la chaussée, sécurisation du piéton par la conservation d'un espace de voirie parta-

gée, zone de rencontre et mise en valeur du bâti.

Les propositions d'aménagement sont de réduire les largeurs de chaussée à 3,30 m de large, caniveaux et rives en pavage avec, peut-être, quelques plantations en pied de murs. Ce projet prend en considération les éléments du diagnostic préalable réalisé par l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales).

L'espace est donc réaménagé pour valoriser cette voie et en permettre la circulation piétonne en sécurité, en prenant également en compte le PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics) établi sur la commune.

Le Syndicat des eaux de la Vallée du Cher a profité de ces travaux pour améliorer la qualité de son réseau d'eau potable dans cette rue et renouveler ainsi les conduites (les travaux d'eau potable ont eu lieu en juin et juillet).

Ces travaux, d'une durée d'environ six mois, entraîneront obligatoirement quelques désagréments surtout auprès des riverains. Nous les remercions à l'avance pour leur compréhension mais les travaux de cette rue centrale sont devenus nécessaires et complèteront l'embellissement de notre centre bourg.

CET ÉTÉ, VENEZ NOMBREUX

- → Samedi 20 juillet à la 4ème édition de Jour de Cher. Venez découvrir le radeau de la commune, l'encourager et voter pour lui sur la page Facebook #jourdecher ou sur le profil Instagram #Jourdecher Programme complet sur : www.jourdecher.fr
- → **Dimanche 4 août** à la Journée des Plumes et des Pinceaux, organisée par la Bibliochouette dans le parc Edouard André. Renseignements à la bibliothèque.
- → Dimanche 8 septembre à la Fête du Parc dans le parc Edouard André : pique-nique géant (tiré du panier ou acheté sur place) : plusieurs stands de restauration seront présents, associations, jeux pour enfants, animations, etc...

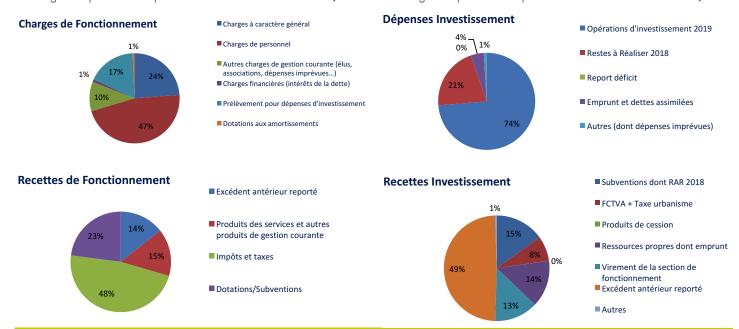
BUDGETS PRÉVISIONNELS 2019

FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 1 609 540,00 €

INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 2 092 354,00 €



La gestion saine et rigoureuse de nos finances permet, cette année encore, de dégager un autofinancement confortable aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. La commune peut ainsi continuer à réaliser les investissements nécessaires à son développement, assurer un fonctionnement et des services toujours plus adaptés sans augmenter les impôts (depuis plusieurs années ceux-ci n'ont pas été augmentés ce qui est très positif) et sans recourir à l'emprunt. L'extension de l'école maternelle permettra ainsi, à la rentrée scolaire, d'accueillir une 4ème classe. Et, après l'aménagement de la RD 31, la rue Grange Baudet sera, elle aussi, réaménagée : réfection du réseau d'eaux, voirie, enfouissement des réseaux...des travaux importants mais indispensables. Des économies d'échelle, des subventions sont sans cesse recherchées et réalisées pour permettre de mener à bien tous les projets de la commune.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2019

Les taux d'imposition 2019 sont identiques à ceux de 2018, à savoir : Taxe d'habitation, 12,96%; foncier bâti : 15,27% et foncier non bâti, 34,55%.

ACTUALITÉS..

CALENDRIER SCOLAIRE 2019/2020 - ZONE B

Rentrée scolaire 2019 :

lundi 2 septembre pour les élèves Vacances Toussaint 2019 : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre

Vacances de Noël 2019 : du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver 2020 : du samedi 15 février au lundi 2 mars Vacances printemps 2020 : du samedi 11 avril au lundi 27 avril Pont de l'Ascension 2020 : du mercredi 20 mai au lundi 25 mai Grandes vacances 2020 : samedi 4 juillet

LISTES ÉLECTORALES

Depuis cette année, la gestion des listes électorales a évolué. Le Répertoire Électoral Unique (REU) a été institué et sa gestion confiée aux services de l'INSEE. Il a, pour finalité, le suivi du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Le REU contient les données qui doivent figurer sur les listes électorales comme les noms, prénoms, date et lieu de naissance, adresse de rattachement... Avec le REU, les procédures d'inscription ont été simplifiées pour l'électeur mais la mise en commun des différents fichiers a pu engendrer quelques erreurs.

Inscriptions:

Vous pouvez toujours vous déplacer en mairie ou vous inscrire directement en ligne en utilisant le site service-public.fr, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Cette démarche est gratuite, elle vous permet également de vérifier si vous êtes déjà inscrit et dans quelle commune. Pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans, s'ils ont accompli la formalité de recensement, (obligatoire à 16 ans), ils sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune où ils ont effectué leur recensement et n'ont donc rien de particulier à faire.

Pour les autres électeurs, il est maintenant possible de s'inscrire tout au long de l'année.

Erreurs d'état civil, lieux de naissance :

Si vous avez remarqué, sur la dernière carte d'électeur reçue en mai 2019, des erreurs dans vos noms, prénoms, lieux de naissance, vous devez personnellement faire les rectifications en ligne en utilisant la télé-procédure disponible sur le site service-public.fr; les corrections seront directement traitées par l'INSEE.

LA VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL

	Naissances	Mariages	Pacs	Décès
2018	20	10	7	13
1er semestre 2019	9	5	6	7

CONSEIL MUNICIPAL

Quelques changements sont intervenus au sein du Conseil Municipal depuis le début de cette année 2019. À ce jour, il se compose ainsi :

Maire: Mme Jocelyne COCHIN – 1er Adjoint: M. Jean-Pierre BOIVIN (Aménagement du Territoire et Intercommunalité – Développement économique) – 2ème Adjoint: Mme Jacqueline BOURGUIGNON (Urbanisme, Travaux courants, Voirie et Réseaux divers) – 3ème Adjoint: Mme Michèle GASNIER (Aide Sociale – CCAS / Information – Culture) – 4ème Adjoint: M. Philippe MILLE (Scolaire – Sports) – 5ème Adjoint: M. Michel MULOT (Bâtiments / Cadre de vie et Vie quotidienne – Cérémonies)

Conseillers Municipaux : M. ALEKSIC Lyoubisa, Mme BARBOUX Sylvie,

M. CHANTREL Denis, Melle DALMASSO Justine, Mme DEL RIO Carine, Mme FREMONT-HUET Murielle, M. LECLERC Jean-Philippe, Mme PERSILLON Nadine, M. PICHARD Alain, Mme PILLU Brigitte, Mme VIGEAN Martine, Mme WARNET Sylvie.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

(sous réserve de modifications) Les vendredis à 20 h 30 : 12 juillet, 27 septembre, 25 octobre, 13 décembre.

LES LINGETTES JETABLES : À JETER DANS LES POUBELLES ET NON DANS LES WC !!!



Les lingettes, qu'elles soient démaquillantes, désinfectantes, auto-bronzantes, pour nettoyer le pare-brise de la voiture, les WC, le sol et les meubles de la maison, les fesses de bébé, etc... sont partout et sont très mauvaises pour l'environnement. Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas, les lingettes ne sont pas «biodégradables». Elles ne se dé-

composent pas dans l'eau, à l'inverse du papier toilette. Elles ne sont pas compatibles avec les fosses septiques, broyeurs et installations vétustes ... : cela représente un risque pour votre système d'assainissement individuel (canalisation bouchée par vos lingettes, fosses septiques bouchées...) mais aussi pour le système d'assainissement collectif (les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent pas s'évacuer dans le collecteur) et la station d'épuration ne peut plus fonctionner de manière optimale. Concernant notre commune, ce problème est récurrent. Malgré la filtration par dégrillage en amont des pompes de relevage, nos agents récupèrent régulièrement des agglomérats filandreux au niveau des pompes de relevage de la commune. Malheureusement, la répercussion financière sur la commune est loin d'en être négligeable.

En résumé, toutes les lingettes ne doivent pas être jetées dans les WC mais mises avec les ordures ménaaères.

DATE DE LA PROCHAINE PER-MANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE. EN MAIRIE

Sur rendez-vous, de 9 H à 11 H 30 le mardi 13 août 2019. L'assistante sociale de notre secteur est également joignable à son bureau : 2 place de la Libération – 37150 Bléré – Tél. : 02 47 23 54 54

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis trois ans, le restaurant scolaire municipal s'engage dans une démarche d'alimentation plus saine et la plus qualitative possible par l'utilisation de 20 % de produits bio, des produits frais, locaux et de saison avec une « fabrication maison » de l'entrée jusqu'au dessert.

Les fruits et légumes proviennent de la région Centre et de France pour la plupart ; les produits surgelés sont toujours présents selon la saisonnalité, car les réglementations très strictes des cantines scolaires imposent d'avoir un apport varié. La viande de bœuf est labellisée « Bleu-Blanc-Cœur », le porc « Val-de-Loire », la volaille « Française-Sans-Antibiotiques » et le veau est de production française.

Le pain est actuellement acheté dans une boulangerie de Bléré. Nous distribuons également du camembert pasteurisé fabriqué à Ligueil.

Le nombre très important d'enfants fréquentant la cantine prouve qu'on y mange bien...

GARDERIE MUNICIPALE

Le nombre d'enfants fréquentant la garderie du matin et/ou du soir étant assez important, il a été décidé d'instaurer deux lieux de garderie à compter de cette rentrée. Les enfants de l'école élémentaire resteront dans l'actuelle garderie sous la surveillance de Marina et Christine. Les enfants de maternelle iront désormais dans les locaux de l'école maternelle, dans la salle Jaune surveillés par Isabelle et Corinne.

TRAVAUX... TRAVAUX... ET INVESTISSEMENT MATÉRIEL

→ Ecole Maternelle











L'agrandissement de l'école maternelle Yves Duteil est maintenant terminé et la quatrième classe sera opérationnelle pour la rentrée de septembre. À ce jour, 108 élèves et un 4ème enseignant sont attendus. La nouvelle grande salle de motricité créée par cette extension sera sûrement très appréciée de nos petits et permettra peut-être, aux plus grands de l'école élémentaire, d'y pratiquer parfois une activité physique.

L'aménagement intérieur des quatre salles de classes sera revu par l'équipe enseignante, en fonction de la répartition des effectifs et des niveaux, afin de permettre un apprentissage de qualité pour tous et une sieste réparatrice aux enfants de petite section.

Ces travaux représentent un coût de 325 000 euros HT mais la commune a heureusement pu bénéficier de subventions du Département (F2D) et de la Préfecture (DETR).

D'autres travaux auront lieu ultérieurement afin d'améliorer encore le confort des enfants et du personnel (enseignants et ATSEM) : isolation par l'extérieur de la partie ancienne de l'école et extension envisagée de dortoir supplémentaire.

→ Terrain de boules

Que les amateurs de pétanque préparent leur matériel ! Trois terrains publics seront très bientôt aménagés à proximité immédiate du Centre Lorin de La Croix, permettant ainsi à tous de venir s'adonner à ce loisir intergénérationnel.

→ Remplacement des sanitaires publics sur la place de la Libération

D'ici la fin de l'année, ces toilettes publiques auront fait peau neuve. En effet, elles seront remplacées par un mobilier urbain plus moderne et plus accueillant.



D'autres travaux, n'entraînant pas de gêne particulière pour les habitants, sont prévus d'ici la fin de l'année sur la commune et dans différents bâtiments communaux. Entre autres :

- Rue du Coteau : réaménagement de deux ponts, suite au retrait de buses qui freinent actuellement le débit du ruisseau Villarçon en cas de très fortes pluies ;

- Poursuite de la réfection des peintures dans l'école élémentaire ;
- Changement de la chaudière du Centre Lorin de La Croix.

→ Achat d'un véhicule électrique

Soucieuse de son environnement et dans une démarche écologique volontaire pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, la commune va prochainement acquérir une voiture électrique 5 places (convertible en utilitaire 2 places). Des demandes de subventions sont en cours pour aider au financement de cet achat.

Pour rappel, une borne de charge pour voitures électriques est installée sur le parking du Centre Lorin de La Croix, près de l'entrée du complexe sportif des Longerons.

→ Achat d'un micro-tracteur rotobroyeur



La mise en œuvre du « Zéro Phyto » imposée aux collectivités nous a conduits à acquérir ce matériel qui permettra un entretien plus facile des endroits inaccessibles avec le gros broyeur : bords de routes, talus et trottoirs où l'herbe pousse rapidement compte tenu, notamment, de l'interdiction d'utiliser les pesticides.

→ Achat d'un nouveau tracteur

À l'automne, un nouveau tracteur viendra remplacer celui que la commune possède depuis de très nombreuses années et qui présente de gros signes de fatigue. Les frais de réparation devenant trop importants, il a été décidé de renouveler ce matériel.

ÇA S'EST PASSÉ EN CE DÉBUT D'ANNÉE

→ Un artiste lituanien en résidence à La Croix-en-Touraine



Pendant tout le mois de mars, Romualdas Kaminskas, artiste lituanien sculpteur sur bois, qui souhaitait parfaire son français, a été accueilli en résidence dans les familles adhérentes au jumelage La Croix-en-Touraine/ Birstonas et a travaillé dans le pavillon des associations, situé dans le parc Edouard André. Il a partagé sa passion et son savoir-faire avec le public (son atelier étant en libre accès) et avec les élèves de l'école élémentaire et de la MFR, en les initiant à l'art de fabriquer des sifflets, des crécelles... Pour remercier la municipalité de la mise à disposition d'une salle « atelier » et pour laisser un souvenir de son passage en Touraine, il a offert à la commune une « colonne-toit » en chêne massif, qu'il a réalisée durant les derniers jours de son séjour. Ce type de colonnes est très répandu en Lituanie et fait partie du patrimoine. Son installation dans le parc Edouard André fera l'objet d'une petite inauguration lors de la fête du parc du 8 septembre prochain.



→ Pêche du 1er mai à l'étang des Trois Merlettes

Pour la 2ème année, l'ouverture de la pêche à l'étang communal, géré maintenant par l'APPMA, était confiée au Comité des Fêtes de La Croix-en-Touraine. Une journée réussie avec plus de 80 pêcheurs venus taquiner les truites (présentes grâce à un lâcher effectué quelque temps auparavant), 40 marcheurs pour la randonnée et plus de 100 personnes au déjeuner

champêtre proposé par les bénévoles du nouveau comité dont c'était la première manifestation

→ Un match d'impro pour le lancement de la saison culturelle 2019 de la CCBVC



Un Centre Lorin de La Croix rempli, le samedi 30 mars, pour accueillir un spectacle inédit sur notre territoire : un match d'improvisation théâtrale entre deux équipes professionnelles. C'était le lancement de la 16ème saison culturelle de la Communauté de Communes. Devant un public composé de toutes les générations, la soirée a d'abord débuté par la signature, entre la Région Centre-Val de Loire et la CCBVC, du contrat de soutien aux projets artistiques et culturels du territoire (PACT), qui permet à la CCBVC de bénéficier d'une subvention de 50 680 €, à laquelle vient s'ajouter la subvention de 13 000 € du Conseil Départemental. Puis ce fut une soirée de rires à laquelle le public a participé joyeusement en votant à chaque impro et en lancant des chaussons sur l'arbitre, sur les comédiens ou ... malencontreusement sur les personnes du public assises aux premiers rangs, au bord de la patinoire... sans glace ! Un beau lancement de saison culturelle, saison qui se poursuit et dont vous pouvez suivre les prochains rendez-vous dans le petit livret que vous avez normalement recu début mars dans votre boîte à lettres, ou en consultant le site internet de la CCBVC ou sa page Facebook #ccblerevaldecher ou encore son compte Instagram #CCBVC



→ Cérémonie du 8 Mai

Avec une météo faisant plus penser à un 11 novembre qu'à un 8 mai, la commémoration du 74ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 se déroula devant le monument aux morts situé près du Centre Lorin de La Croix. Les jeunes sapeurs-pompiers, toujours fidèles à nos manifestations commémoratives, les gendarmes, les musiciens, les anciens combattants, les conseillers municipaux, étaient accompagnés par un public nombreux et respectueux pendant la lecture des discours de M. Fongarnand, président de la section locale de l'UNC, de Mme Cochin, Maire et de M. Labaronne, Député. Un vin d'honneur était ensuite offert par la municipalité à toutes les personnes présentes.



→ Livre « Reflets et visages de Touraine »

Dans le cadre de sa saison culturelle, durant deux ans, la CCBVC a accueilli Nathalie



Desperches-Boukhatem, peintre et écrivain, et s'est associée à son projet de réalisation d'un livre sur notre territoire. « Reflets et visages de Touraine – Bléré-Val-de-Cher » a fait sa sortie en avril dernier. Toutes les communes du canton sont représentées dans ce livre, par des aquarelles et des textes, repris de témoignages recueillis auprès des habitants. Ce bel ouvrage est en vente au siège de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher (39 rue Gambetta à Bléré), qui a procédé à une souscription pour permettre à son auteure l'écriture et l'édition de ce livre. Il pourra également être acheté auprès de la Bibliothèque de La Croix-en-Touraine.

Nathalie Desperches-Boukhatem y sera d'ailleurs présente, lors de la fête du parc du 8 septembre prochain et pourra dédicacer votre livre.

NOS JEUNES

RETOUR SUR L'ANNÉE SCOLAIRE

L'école maternelle a accueilli cette année la nouvelle directrice-enseignante Mme Debain et 87 élèves répartis en trois classes. Quelques activités et sorties auront marqué certainement les enfants. Entre autres : le cadeau offert par le Père Noël ; pour les grands, la sortie au théâtre de Tours voir l'opéra «La boîte à joujoux» ; pour tous, des séances de cinéma à Amboise ; l'accueil de la Bibliochouette, avec les lectures



de kamishibaï et de racontetapis qui leur donneront, souhaitons-le, l'envie de lire. Puis la grande randonnée à Francueil, avec plus de

600 élèves du canton venus découvrir le paysage et la marche ; l'atelier artistique organisé et financé par la CCBVC, dans le cadre de Jour de Cher, avec l'intervention de l'Atelier 9. Chaque élève a décoré une écaille qui sera fixée sur une carcasse d'animal marin fabuleux : le Géant du Cher, exposé à Bléré le 20 juillet. Enfin, le 21 juin, les élèves des deux écoles se sont mélangés pour faire des jeux



sportifs, les plus grands aidant les plus petits. lls se seront certainement retrouvés lors de la kermesse organisée par

l'AIPE dans le parc Edouard André. Superbe dimanche avec un spectacle sur le cirque, des promenades sur poneys, des jeux gonflables, etc... Bravo à l'AIPE et un grand merci de la part de l'équipe enseignante à tous les parents et bénévoles qui œuvrent pour les écoles tout au long de l'année.

Pour finir et marquer leur départ de l'école maternelle, la municipalité a offert aux élèves de grande section, un joli livre qui leur donnera sûrement l'envie d'apprendre à lire à la rentrée.

Les élèves de l'école élémentaire Joseph Joffo ont participé, eux aussi, à différents ateliers et sorties : randonnée d'automne, puis randonnée de Francueil au printemps ; visite du château d'eau pour les CM1 et CP ; échanges avec les correspondants à Tours pour les CP, à Saint-Pierre-des-Corps pour les CE1 et CE2 ; cycle tennis pour les CM1 ; classe «astro-

nomie» pour les CM1/CM2; activité bois, avec Romualdas Kaminskas, dans le cadre du jumelage avec la Lituanie pour les CM1 et les CM2; participation au «Printemps des poètes» en liaison avec la Bibliochouette pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2; visite du collège pour les CM2; activités au haras des Terres noires pour les CP et CM1; journées au jardin pour les CM1/CM2; journée au domaine de Candé pour les CM2; activités archéologie pour les CE1 et CE2... certaines activités ayant été partiellement financées par l'AIPE.



Sans oublier les séances à la piscine de Bléré, deux fois par semaine, pour les CE1 et CE2, pendant les mois de septembre, juin et début juillet, ainsi que la remise, le 1^{er} juillet, d'un dictionnaire français/anglais, d'un livre et de confiseries aux élèves de CM2, actions financées par la municipalité.

SPECTACLES MUSICAUX DES ENFANTS





Mi-mai, lors de deux soirées différentes, les enfants des écoles maternelle Yves Duteil et élémentaire Joseph Joffo ont présenté à leurs familles, comme ils le font depuis plusieurs années, leurs spectacles de fin d'année, préparés avec Sébastien Thieraud, leur intervenant musical qui les accompagnait à la



guitare. En effet, depuis plus de vingt ans, la municipalité finance l'intervention d'un musicien dans les écoles, et depuis 2010, elle a signé une convention avec l'école de musique intercommunale Christian-Pommard. Les élèves des deux écoles bénéficient ainsi de cours de musique. Ces cours sont l'occasion, pour Sébastien, de transmettre aux enfants des notions musicales, de favoriser l'écoute, d'appréhender le rythme et bien sûr d'apprendre des chansons accompagnées, quelquefois, de percussions « manuelles ».

Pour l'école élémentaire, parmi toutes les chansons apprises au cours de l'année, les thèmes choisis pour les spectacles étaient différents selon les classes. Ainsi les CP et CE1 avaient choisi le voyage autour du monde et ont emporté le public en Amérique, en Afrique, en Chine pour finir en rapportant « dans leurs cartables, des châteaux de sable... ».

Le thème des plus grands « la dénonciation » incitait à la réflexion avec « Les p'tits papiers » de Gainsbourg, « La balade nordirlandaise » de Renaud, ou encore « Un autre monde », pour finir avec « The Wall » des Pink Floyd, chantée en anglais. Bravo aux enfants et à Sébastien pour ces belles soirées musicales suivies par un public familial nombreux et ravi.

NOS ANCIENS

REPAS DES ANCIENS



Début mars, le repas des 70 ans et plus de notre commune rassemblait plus de 200 personnes. Comme à l'ha-

bitude, les membres du CCAS et les élu(e)s assuraient le service. Tables joliment décorées, bon repas, musique,



danses, cadeaux aux doyens(nes) et aux anniversaires du jour ou les plus proches, une rose offerte à chaque dame présente, de quoi passer un bel après-midi pour nos aînés. Le prochain repas de « l'âge d'or » aura lieu le samedi midi 8 février 2020.

MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE TRANSPORT PAR LE CCAS

Afin d'éviter l'isolement des personnes âgées et créer du lien social. le CCAS a mis en place. depuis mai dernier, un service de transport pour les habitants de notre commune, âgés de 65 ans et plus, qui fonctionne les mardis. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie, jusqu'au lundi 12 heures, pour le lendemain. Elles sont prises en charge à leur domicile pour être déposées, le matin, sur la place du marché à Bléré, puis ramenées chez elles en fin de matinée. L'après-midi, la destination est la maison des Associations dans le parc Edouard André pour l'activité « Remue-Méninges » du Club Détente et Loisirs.



Prix d'un trajet aller et retour : 1 €. Les tickets sont vendus à l'unité ou par carnets de 10 à la Mairie ou auprès du conducteur du véhicule. Il y a interruption de ce service pendant les mois de juillet et août.

Pour mettre en place ce service, le CCAS loue actuellement un véhicule de location chez le garagiste local. Dans les mois à venir, le véhicule électrique que va acquérir la commune servira également à assurer ce service de transport.

FORUM DU BIEN VIEILLIR ET BUS NUMÉRIQUE



Le 4ème Forum destiné aux seniors avait cette année pour thème « le numérique ». Pour l'occasion, était présent le Bus Numérique Centre-Val de Loire, financé par les caisses de retraite de la région, et entièrement équipé d'ordinateurs, tablettes, smartphones. Il sillonne la région, selon les demandes des communes ou associations, pour offrir un service de proximité avec des ateliers de 3 heures permettant aux retraités (par groupes de 12 personnes) de se familiariser avec les nouvelles technologies et leurs différentes utilisations (messagerie, usage d'internet, clé USB, appareil photo numérique, communication via des photos, vidéos, aide à l'utilisation des services en ligne des administrations...). Ces rencontres favorisent également le lien social.

Il est possible de faire revenir ce bus une journée sur notre commune, soit deux ateliers de 3 heures, si nous avons un nombre suffisant de personnes retraitées intéressées. Il suffit, pour cela, de s'inscrire à la Mairie. Alors, n'hésitez plus. C'est gratuit... et très utile!

PIQUE-NIQUE GÉANT



Mardi midi 25 juin, à l'initiative du Club Détente et Loisirs, un piquenique rassemblait une centaine de personnes à l'ombre des arbres du parc Edouard André. Des élèves de la Maison Familiale Rurale de La Croix-en-Touraine aidaient au service et se confrontaient ensuite aux « anciens » autour de grands jeux en bois installés pour l'occasion. Un bel exemple de relations intergénérationnelles!



À VOS AGENDAS... (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

RECAPITULATIF DES ANIMATIONS PROGRAMMÉES DANS NOTRE COMMUNE et COMMUNIQUÉES (à la date de publication de ce journal)

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Du 9 juillet au 31 août	Exposition : les carnets de voyage de Jeanne Hoorelbeke	Bibliochouette	Bibliothèque – Parc Edouard André
Jeudi 18 et vendredi 19 juillet à 15 h	Rencontre avec Roxane Tur- cotte, auteur d'albums jeunesse – Dédicaces, ateliers et jeux pour enfants de 3 à 10 ans - Goûter	Bibliochouette, dans le cadre de la manifestation nationale « Partir en livre »	Bibliothèque – Parc Edouard André
Samedi 20 juillet	Jour de Cher (4ème édition) – Défilé nautique (20 radeaux dé- corés) + animations + concerts + village gourmand + cham- pionnat du monde du lancer d'aiguille + repas sur le pont de Bléré/La Croix-en-Touraine en soirée + feu d'artifice + bal	CCBVC et communes du canton (renseignements à la CCBVC ou sur jourdecher.fr ou www.facebook.com/jourdecher)	Sur le Cher (toute la journée) Départ du défilé nautique à 9 h de St Georges sur Cher (41) Passage à l'écluse de Chisseaux à 10 h Pique-nique à Civray-de-Touraine entre 12 h et 15 h - Arrivée à Bléré à 17 h Marché gourmand à Bléré à 16 h Repas sur le pont dès 19 h - Bal et feu d'artifice
Dimanche 4 août De 9 h à 17 h	Journée des plumes et des pinceaux : les auteurs se mêleront à l'exposition « une œuvre, une chaise » + Exposi- tion des toiles de Garanse, ar- tiste peintre + atelier peinture pour enfants à partir de 15 h	Bibliochouette et les Plumes Tourangelles	Parc Edouard André
Samedi 24 août	Atelier « création de votre car- net de voyages »	Bibliochouette	Bibliothèque (sur inscription)
Du 3 au 8 septembre	Exposition d'aquarelles « Reflets et visages de Touraine sur le territoire de Bléré Val de Cher » de Nathalie Desperches-Boukhatem	Bibliochouette	Bibliothèque
Dimanche 8 septembre	Fête du Parc	Commune de La Croix en Touraine	Parc Edouard André (10 h à 18 h)
Samedi 21 et dimanche 22 septembre	Journées du Patrimoine		
Samedi 21 et dimanche 22 septembre	Jours de Fête (16ème édition) (Festival de théâtre de rue)	CCBVC (Communauté de Communes Bléré Val de Cher)	Le 21 à Civray-de-Touraine Le 22 à Bléré
Samedi O4 et dimanche O5 octobre	Bourse aux jouets et à la pué- riculture	Compagnie des Sans Nom	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 13 octobre	Bouquante (brocante de livres, cartes, CD, DVD, petits objets de collection, etc)	Bibliochouette	Centre Lorin de La Croix
Du 21 au 25 octobre De 15 h à 17 h	Quinzaine du Livre Jeunesse : exposition de 300 livres de la petite enfance au collège	Bibliochouette	Bibliothèque
Samedi 26 octobre à 15 h	Spectacle/conte «Heureux mal- gré tout » par Nathalie Léone, conteuse professionnelle	Bibliochouette, dans le cadre de la manifestation « Et si on en parlait ? Alors heureux », proposée par la Bibliothèque Départementale	Bibliothèque
Samedi 26 octobre	Randonnée + Repas	Comité des Fêtes	Centre Lorin de La Croix
Samedi 9 novembre	Loto	Bléré Val de Cher Judo	Centre Lorin de La Croix
Samedi 23 novembre	Loto	Comité des Fêtes	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 24 novembre	Salon littéraire	Les Plumes Tourangelles	Centre Lorin de La Croix
Samedi O7 décembre	Bal et repas	Sapeurs-Pompiers de Bléré	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 8 décembre	Noël des Seniors (après-midi récréative)	CCAS de Bléré et de La Croix-en-Touraine + La Croix Rouge	Salle des Fêtes de Bléré
Vendredi 10 janvier à 18h30	Vœux du Maire	Municipalité	Centre Lorin de La Croix
Samedi 1er février 2020	Loto	AIPE (Parents d'Elèves de La Croix-en-Touraine)	Centre Lorin de La Croix
Samedi 8 février 2020	Repas de l'Age d'Or	CCAS de La Croix en Touraine	Centre Lorin de La Croix

RAPPEL

ZÉRO PHYTO: MÊME À LA MAISON!



Depuis le 1er janvier 2019, la loi Labbé interdit aux particuliers et aux jardiniers amateurs d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides de synthèse ; une mesure qui vise à préserver notre environnement et la santé de chacun. Il est donc rappelé de ne pas utiliser ces produits ni dans son jardin ou terrain, ni sur le domaine public (talus, abords des fossés, mares et cours d'eau, trottoirs, ...).

Directeur de la publication : le maire

Rédaction : commission information

Mairie de la Croix-de-Touraine Tél. 02 47 23 64 64 mairie.la.croix-en-touraine@wanadoo.fr

Gratuit - Juillet 2019 Dépôt légal et ISSN n°1244-6017

La Renaissance Lochoise 37600 Loches Tél. 02 47 91 30 60